



PRÉSENTATION AUX ÉLUS DU TERRITOIRES

---

**ACCOMPAGNEMENT À LA  
MESURE DES IMPACTS DE LA  
CRÉATION D'UNE COMMUNE  
NOUVELLE**



Gérer la Cité

# PRÉSENTATION DU GROUPEMENT GROUPE ENEIS-FCL ET DU PÔLE ORGANISATION ET PILOTAGE



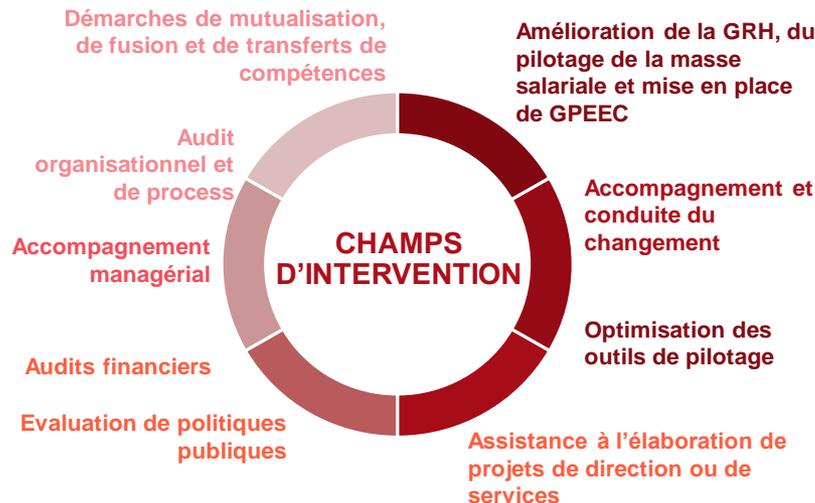
GROUPE ENEIS

Le Groupe ENEIS, 60 consultants, intervient en accompagnement du secteur public sur des projets d'amélioration de la performance organisationnelle et d'évaluation des politiques publiques. Nous avons accompagné près de 50 groupements de collectivités dans leur projet de mutualisation et/ou de fusion.



Gérer la Cité

FCL – Gérer la Cité, société de conseil, accompagne les décideurs des collectivités locales dans la réalisation, le pilotage et la gestion de leurs projets financiers et fiscaux (fiscalité, répartition de dotations, analyse financière, compétences, périmètre, ...).




**Intercommunalité / Mutualisation**  
Mise en place / évolution des structures intercommunales ; Régim fiscaux et financiers des EPCI ; Pacte financier et fiscal ; Evolution compétences ; Accompagnement de la CLECT ; Transfert de charge ; Transfert de biens ; Ajustement des organisations aux compétences exercées ; Mutualisation des services ; Dotations d'intercommunalité ; coefficient de mutualisation des services

**Gestion de dette et financement**  
Stratégies d'endettement (arbitrages, réaménagements...); Recherche de financement intermédiaires, désintermédiés, structurés (crédit-b PPP...); Veille sur les marchés de taux ; Ingénier financière (pricing/valorisation des produits structurés/couvertures/swaps)

**Stratégie financière et fiscale**  
Analyse rétrospective et prospective ; Assista budgétaire et comptable ; Recommandatio stratégiques ; Projection des dotations et mécanismes de péréquation ; Expertise fisc: (états fiscaux / matrices) ; Modélisation e prospective fiscale ; Evaluation des retombé fiscales de projets urbains et immobiliers ; Optimisation du rendement fiscal (économie d'abattements, base minimum...); Retraitement exploitation des rôles fiscaux ('CDROM-fiscale)

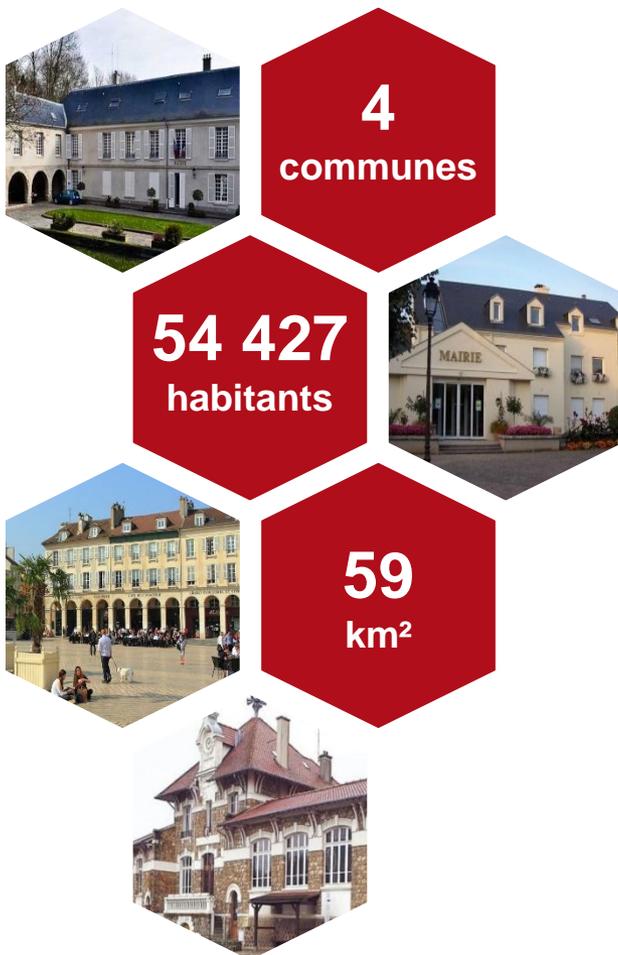
**Projets urbains et immobilier:**  
Montage et suivi juridico-financier et contrat de projets urbains et immobiliers (choix de procédures, clauses financières des TCA, analys CRAC, impacts financiers pour la collectivité, immobilière) ; suivi d'opérateurs (analyse rétrospective, plan d'affaires, plan de compétitivité, fusion/réorganisation) ; OPI financier des PRU (ANRU) ; Valorisation pou transfert d'opérations (ZAE/ZAC/RHI)

**Capacités organisationnelles**  
Analyse des capacités organisationnelles et financé des structures publiques et parapubliques à mener à leurs projets / compétences ; Audit organisationn Plan de compétitivité ; Comptabilité analytique Expertise de l'adéquation entre les compétences vo et les politiques publiques menées ; Procédures comptables et budgétaires ; Audit des outils/tableau bord et des processus

**Gestion des services publics / Montage et financement de projets**  
Choix du mode de gestion des services publics ; Evaluations préala aux CP ; Définition de stratégies de financement d'infrastructures matériels ; Optimisation des services en régie ; Audits et contrôl annuels des DSP ; Assistance aux procédures de mise en concurrent aux négociations avec les opérateurs ; Construction et valorisatio matrices financières de risques ; Optimisation fiscale

# PREMIÈRE APPROCHE DE VOS TERRITOIRES

## QUELQUES DONNÉES ET ENJEUX CLEFS AUTOUR DE VOS 4 COMMUNES



### Problématiques et enjeux associés à la constitution d'une commune nouvelle

- **Identité** : comment répondre au double enjeu autour du développement d'une identité commune et de la conservation des caractères typiques de chaque commune et village ?
- **Participation** : comment assurer l'association de tous les acteurs au projet ? (élus, agents, habitants)
- **Adhésion** : comment susciter l'adhésion des quatre communes à chaque étape de la démarche ? (assurer une voix égale à chacune, une étude de toutes les options, une écoute des opinions les moins favorables etc.)
- **Equilibre** : comment trouver la juste répartition des rôles et des bénéfices de la fusion entre les quatre communes ? (ne pas réaliser une fusion au détriment des communes les moins peuplées)
- **Partage** : comment garantir un égal accès aux habitants de la commune nouvelle à tous les services, aux lieux de vie, aux structures (culturelles, sportives, sociales) etc. ?

# LES OBJECTIFS DU PROJET DE FUSION

## PRÉSERVER LE CADRE DE VIE ET PESER SUR LES DÉCISIONS IMPACTANT LE TERRITOIRE DANS UN CONTEXTE FINANCIER CONTRAINT



### ECONOMIES

**Réalisation d'économies** : mise en commun de moyens, de ressources (matérielles, budgétaires ou humaines), rationalisation des dépenses en répondant aux besoins d'une population plus large etc.



### CADRE DE VIE

**Maintien du cadre de vie**, et de la qualité des différents services aujourd'hui proposés aux administrés de toutes les communes : le projet de fusion ne peut induire une baisse du niveau de prestations offertes



### POSITION

**Renforcer le poids du territoire** dans l'intercommunalité et auprès des principaux partenaires institutionnels (Département, Métropole, Région, etc.)



### FISCALITÉ

**Maîtrise de la pression fiscale** : unir les moyens, les dynamiques et favoriser la solidarité pour faire face au contexte de diminution des ressources (baisse des dotations de l'Etat, réforme de la taxe d'habitation etc.)

# LES 3 PHASES DU PROJET : UNE DÉMARCHÉ ORGANISÉE DE FÉVRIER À DÉCEMBRE 2018

## **Phase 1 : évaluer l'opportunité de créer une commune nouvelle à 3 ou à 4 (février à mai 2018)**

- Réaliser un recensement des équipements et des services offerts à la population par les 4 communes
- Évaluer les impacts d'un rapprochement à 3 ou à 4 en termes de services publics
- Étudier les conséquences financières et fiscales d'un rapprochement

## **Phase 2 : définir les modalités de gouvernance et les garanties en termes de services publics (mai à octobre 2018)**

- Définir les modalités de gouvernance politique de la commune nouvelle
- Concilier les besoins et les attentes des communes pour répondre aux enjeux de maintien des niveaux de service existants
- Engager la convergence des politiques publiques municipales

## **Phase 3 : accompagner les administrations dans la mise en œuvre opérationnelle (octobre à décembre 2018)**

- Organiser et planifier la mise en œuvre opérationnelle de la future commune nouvelle
- Identifier les enjeux juridiques, RH, financier, organisationnels qui devront être traités et cadrer les modalités de pilotage de chaque chantier

# COMMUNICATION : LA GARANTIE D'UNE DÉMARCHE TRANSPARENTE

**Des propositions de support de communication** écrits à la fin de chaque phase pour informer régulièrement de l'avancée des travaux + des synthèses pédagogiques destinés aux élus

**Une boîte mail dédiée à destination de tous les acteurs :**  
 étude-commune-nouvelle@groupe-eneis.com

**Une plateforme de consultation** ouverte à tous les élus et aux équipes de direction pour permettre de prendre connaissance de l'analyse comparative et de poser toutes leurs questions (tous les documents de travail seront disponibles en ligne)



# PILOTAGE : UNE ÉTUDE CO-PILOTÉE PAR LES 4 COMMUNES

**Comité de pilotage** (proposer des arbitrages aux instances décisionnelles de chaque collectivité)

**Comité de suivi** (garantir la qualité de l'étude)

**Rôle** : Assure la cohérence de l'ensemble de la démarche et valide la fin de chaque phase

**Composition** : Maire, élus référents et DGS des 4 communes (L'Étang-la-Ville, Fourqueux, Mareil-Marly, Saint-Germain-en-Laye)

**Rôle** : Validation des livrables et suivi opérationnel du projet

**Composition** : DGS et élus référents des 4 communes

# COMMENT VA CONCRÈTEMENT SE DÉROULER LA PHASE 1 ? ÉVALUER L'OPPORTUNITÉ DE CRÉER UNE COMMUNE NOUVELLE

1. **Entretiens préalables avec les 4 maires** : 1<sup>ère</sup> semaine de février
2. **Présentation de la démarche aux élus du territoire** : 12 février
3. **Collecte documentaire et analyse comparative sur 3 dimensions** (recensement, taux de couverture, impact chiffré du rapprochement) : février-mars
4. **Organisation d'une séance de travail avec chaque commune** (équipes de direction et élus référents) **pour valider les données et identifier les enjeux à débattre en groupes de travail** : 19 et 20 mars
5. **Mise à disposition sur une plateforme collaborative de l'analyse comparative à l'ensemble des élus** (Cadre de vie, Sécurité et stationnement, Petite Enfance, Enfance, jeunesse, Culture, Sports et loisirs, Vie associative, Aménagement et habitat, Moyens généraux, Finances, fiscalité et RH) : mars-avril 2018
6. **Organisation de groupes de travail** chargés d'identifier, d'analyser et d'évaluer les opportunités et les points de vigilance liés à la création d'une commune nouvelle. *Concrètement, que doit permettre en plus la création de la nouvelle collectivité et qu'est ce qu'elle ne doit pas changer ?* : semaine des 9 et 16 avril
7. **Validation de la 1<sup>ère</sup> phase et communication** : comité de pilotage

# **FOCUS SUR LES GROUPES DE TRAVAIL : PERMETTRE AUX ÉQUIPES DE DIRECTION ET AUX ÉLUS DE DÉTERMINER LES OPPORTUNITÉS ET LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU RAPPROCHEMENT**

- 1. Des groupes animés par le cabinet chargé de l'objectivité et de la neutralité des débats**
- 2. Des groupes composés de représentants techniques et politiques des 4 collectivités**
- 3. Des groupes chargés, sur la base des éléments chiffrés et des enjeux présentés, d'évaluer l'intérêt et les conditions de réussite de créer une commune nouvelle à 3 ou à 4**
- 4. Une approche par grand champ d'intervention communal (cadre de vie, enfance-jeunesse, sports, culture et loisirs, etc.)**
- 5. In fine, un objectif de production d'éléments d'aide à la décision**

# QUEL CALENDRIER POUR CETTE 1<sup>ÈRE</sup> PHASE ?

PROPOSITION DE PLANNING		févr-18					mars-18					avr-18			
ETAPES	MISSIONS	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18
1	Lancement, cadrage et communication (entretiens de cadrage, comité de suivi et présentation de la démarche)	■													
2	Etude comparative sur les différents volets : élaboration d'une grille d'analyse et collecte des données, analyse, entretiens														
3	Analyse financière et fiscale														
4	Séance de travail avec chaque commune : sécurisation et analyse des données spécifiques à chaque commune														
5	Présentation en comité de suivi														
6	Organisation et animation de groupes de travail thématiques														
7	Administration de la plateforme collaborative														
8	Rédaction et présentation de l'analyse comparée (2 scénarii) au comité de pilotage														

# FOCUS SUR LES GROUPES DE TRAVAIL : EXEMPLE À TITRE ILLUSTRATIF



Nombre d'écoles maternelles pour mille habitants de 0-3 ans :

Commune 1	↓	?
Commune 2		?
Commune 3		?
Commune 4		?



Taux d'équipement ALSH sur le territoire de la commune :

Commune 1	↓	?
Commune 2		?
Commune 3		?
Commune 4		?



Nombre d'écoles élémentaires pour mille habitants de 0-3 ans :

Commune 1	↓	?
Commune 2		?
Commune 3		?
Commune 4		?



Nombre de séjours jeunesse organisés par la commune sur une année :

Commune 1	↓	?
Commune 2		?
Commune 3		?
Commune 4		?

## OPPORTUNITÉS LIES A UN RAPPROCHEMENT A 3

- XXX

## POINTS DE VIGILANCE / CONDITIONS DE REUSSITE LIES A UN RAPPROCHEMENT A 3

- XXX

## OPPORTUNITÉS LIES A UN RAPPROCHEMENT A 4

## POINTS DE VIGILANCE / CONDITIONS DE REUSSITE LIES A UN RAPPROCHEMENT A 4

- XXX



**Thomas STRAUB**

*Directeur – Associé  
t.straub@groupe-eneis.com*

# MERCI

